

## Le lexique du petit forestier - 5

Notre rendez-vous du Petit Forestier avec Pierre-Louis Fayet nous emmène de la lettre R à la lettre T en ce mois de mars. Après [Le Lexique du Petit Forestier du mois de décembre](#), place à des définitions qui seront utiles à tout propriétaire forestier.

Un abécédaire à conserver précieusement!

### > RÉGÉNÉRATION NATURELLE (NATURAL REGENERATION)

Renouvellement du peuplement adulte en place sur une parcelle par l'apparition de semis au sol. Les semis se développent en sous-étages grâce à l'intervention humaine qui va éclaircir fortement les arbres adultes afin de créer une mise en lumière. Elle servira à la germination des graines et donc à la naissance des nouveaux arbres forestiers.

Quelques essences qui se régénèrent facilement : le sapin, le douglas, le chêne.

### > REMEMBREMENT (LAND CONSOLIDATION)

Décision sur un territoire donné de regrouper les parcelles afin de créer des unités de gestion plus importantes en surface. Cette action a pour but de limiter le morcellement en effectuant des échanges entre les propriétaires. Le remembrement a eu lieu notamment en agriculture.

## > ROTATION (CUTTING CYCLE)

Une rotation en forêt est un cycle entre deux coupes de bois ou entre deux peuplements.

**Par exemple :** les éclaircies dans les peuplements résineux s'effectuent, de manière générale, tous les 8 ans. Ainsi, la rotation entre chaque coupe est de 8 ans. Entre deux peuplements la rotation peut être de 50 ans pour une forêt d'épicéa.

## > SEMENCIER (SEED TREE)

Un semencier est un arbre qui comporte des caractéristiques physiques et génétiques intéressantes. Ainsi, il sera sélectionné par le gestionnaire de la forêt pour renouveler le peuplement à travers une régénération naturelle.

## > STATION FORESTIÈRE (FORESTRY NATURAL SITE)

La station forestière comporte deux éléments importants : le climat et les caractéristiques du sol (pédologie). Si des reboisements sont entrepris sur une parcelle, le gestionnaire va analyser le climat (altitude, précipitations, sécheresse estivale, température moyenne...) et la composition du sol (proportion sable/argile/limon, la capacité du sol à retenir l'eau...). Une fois l'ensemble des caractéristiques relevées, le gestionnaire va choisir l'essence ou les essences correspondantes à la station.

## > SYLVOPASTORALISME (SYLVOPASTORALISM)



Le sylvopastoralisme est la combinaison de deux activités sur une même parcelle. Le mot est la contraction de sylvo pour sylviculture et pastoralisme pour l'activité d'élevage en pâtures naturelles. Ainsi, sur une même parcelle, une gestion forestière est mise en place avec parallèlement une activité agricole qui permet d'accueillir des brebis par exemple.

## TAILLIS SOUS FUTAIE (COPPICE WITH STANDARDS)

Régime sylvicole composé de deux strates d'arbres : le taillis et les arbres de futaies. Historiquement, ce mode de gestion permettait au propriétaire d'utiliser le taillis pour son autoconsommation en de bois de chauffage et d'utiliser les arbres de futaies pour produire du bois d'œuvre (bois de charpente, planches) directement utilisé pour les besoins de la famille.

Les propriétaires d'aujourd'hui, sauf exception, n'utilisent plus directement le bois issu de leurs forêts. Ce mode de gestion est progressivement converti soit en **futaie régulière** soit en futaie irrégulière. Cette conversion permet de répondre plus précisément à la demande en bois d'aujourd'hui.

## > TOPOGRAPHIE (TOPOGRAPHY)

La topographie met en évidence la déclivité, le relief et donc la pente d'un terrain. La topographie est souvent analysée par le gestionnaire ou l'exploitant forestier car elle influence notamment la mécanisation ou non des parcelles. En effet, plus les pentes sont importantes, plus le franchissement des engins s'avère compliqué. La topographie est mise en évidence sur les cartes IGN grâce aux courbes de niveau.

## > TROUÉE (GAP)

Ouverture qui permet en forêt l'apparition de la régénération naturelle par exemple, ou qui permet d'effectuer des regarnis à travers des reboisements. Les trouées peuvent être créées soit de manière accidentelle (coups de vents localisés) soit par l'intervention de l'homme.



### > **VENTE EN BLOC (SALE IN BULK)**

La vente en bloc vise la commercialisation d'un lot de bois en demandant aux différents acheteurs une proposition écrite (offre d'achat). Cette offre se compose d'un prix définitif. Ceci permet notamment pour un propriétaire de comparer précisément deux offres faites par 2 acheteurs différents. Le propriétaire aura à sa connaissance et ceci avant la coupe, le prix exact qu'il touchera. L'offre ne disposera d'aucune variable tant sur le volume que sur les conditions d'exploitations.

Écrit par **Pierre-Louis Fayet**